

d'ailleurs,—au très honorable premier ministre:

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Puis-je lui demander s'il a reçu du syndicat des mineurs de charbon qui bénéficient d'une pension de retraite à Sydney Mines une plainte écrite au sujet du mode de paiement des prestations?

[Français]

C'est une question tout à fait honnête qu'il posait. Bon! Et voici que le 29, se référant à la même question, il disait, et je cite:

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre et concerne la méthode utilisée par la Société de développement du Cap-Breton pour dédommager les houilleurs retraités.

Comme suite à la question posée au premier ministre mardi dernier...

C'était le 27.

...demandant une enquête sur l'ensemble du sujet, du fait des réclamations continuelles émanant des syndicats intéressés et étant donné que le premier ministre a pris ma question comme préavis...

Ainsi le député se reportait à la question qu'il avait posée le 27 au sujet des mineurs à la retraite.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Passez à la page suivante.

L'hon. M. Marchand: Je puis continuer à lire si vous voulez.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): A la page 2964.

L'hon. M. Marchand: Il continue:

... du fait des réclamations continuelles émanant des syndicats intéressés et étant donné que le premier ministre a pris ma question comme préavis, puis-je lui demander s'il peut donner d'autres éclaircissements sur ce point?

Le député veut-il que je poursuive la lecture?

M. Muir (Cape-Breton-The Sydneys): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Si le ministre regardait, il s'apercevrait qu'à la page suivante, j'ai mentionné le syndicat local de la FCCET, et le ministre n'a pas répondu.

L'hon. M. Marchand: Vraiment? Comment aurais-je pu, dans ce cas, mentionner l'unité locale 510, si je n'ai pas répondu? Voilà toute la question. Je n'ai pas répondu à cela. Je parlais de ce syndicat de pensionnés retraités. C'est tout.

M. Muir (Cape-Breton-The Sydneys): Une série de télégrammes et de communications!

[Français]

L'hon. M. Marchand: Alors, monsieur l'Orateur, à aucun point a-t-on référé à l'autre syndicat, c'est-à-dire la section locale 510. Il était plutôt question du syndicat des employés retraités...

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Portneuf a la parole.

[Traduction]

L'hon. M. Marchand: Vous perdez votre temps. Vous nous faites perdre notre temps à tous pour rien du tout.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Vous êtes trop emporté. Il vous faudrait un peu de plomb dans la tête.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre je vous prie. Le député de Portneuf a la parole.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Faites attention à votre tension artérielle.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Le représentant de Portneuf.

[Français]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE—L'INFLATION—
ALLÈGÈMENT DU FARDEAU FISCAL

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, le vendredi 6 février, je posais la question suivante: Étant donné que pour aider les consommateurs, en face du recul économique, le gouvernement américain réduisait récemment sa surtaxe dite «vietnamienne», l'honorable premier ministre pourrait-il nous dire s'il songe à agir de cette façon?

Dans l'affirmative, à l'égard de quelle taxe les Canadiens peuvent-ils espérer une réduction?

A ce moment-là, le très honorable premier ministre (M. Trudeau) est demeuré muet. Cependant, si je me réfère à une déclaration qu'il a faite le lundi 9 février, à l'occasion de l'inauguration de la conférence nationale sur la stabilisation des prix, je crois que nous pourrions obtenir une réponse affirmative dans quelques minutes.

Je profiterai des quelques minutes dont je dispose pour signaler au très honorable premier ministre que tout ce qu'il a tenté de faire pour endormir la population a produit des résultats tout autres que ceux qu'il avait escomptés. En effet, la population ne dort pas.